

1
(N° 208.)

Chambre des Représentans.

SÉANCE DU 13 MAI 1836.

EXPOSÉ DES MOTIFS

*Accompagnant le projet de loi accordant une pension à la veuve
du sculpteur KESSELS.*

MESSIEURS,

Les arts viennent de perdre notre compatriote, le sculpteur Kessels. Cet artiste distingué, jouissant d'une réputation européenne, est mort à Rome, au moment même où il se proposait de revenir en Belgique. Doué d'un talent éminent, Kessels est un de ces artistes qui ne doivent qu'à leur génie d'être placés au rang des premiers maîtres. Jadis, simple menuisier et présageant peut-être le brillant avenir qui lui était réservé, il partit pour Rome, sans ressource et sans appui. C'est dans cette ancienne capitale des beaux-arts que, peu de temps après son arrivée, Kessels révéla ce qu'il deviendrait un jour, en remportant à l'académie de sculpture le premier prix partagé entre lui et le meilleur élève du célèbre Canova. Depuis lors, ce sculpteur vécut entouré de gloire et d'admiration; ses œuvres resteront comme des monumens de son génie.

Notre pays ne doit pas se borner à un simple hommage d'admiration envers Kessels, nous avons une dette plus sacrée à accomplir envers lui.

Kessels laisse une femme et des enfans, privés de ressources qui puissent leur assurer une existence tranquille. Sa veuve vient invoquer l'appui et la protection du Gouvernement : elle réclame une pension viagère, réversible, en cas de survie, sur le plus jeune de ses enfans, offrant de céder les ouvrages laissés par son mari.

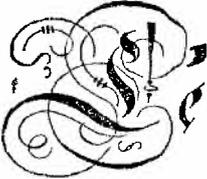
Nous devons nous empresser de répondre à cet appel. Il ne s'agit pas seulement de nous montrer généreux, il s'agit encore de recueillir l'héritage précieux d'un de nos premiers sculpteurs. Nous joignons à ce rapport la liste des ouvrages que la veuve Kessels offre de céder au Gouvernement.

Les œuvres de Kessels figureront avec éclat au milieu des productions de nos artistes ; nous pourrions nous en montrer fiers à juste titre.

Tels sont, Messieurs, les principaux motifs du projet de loi que j'ai l'honneur de vous présenter.

Le Ministre de l'Intérieur,
DE THEUX.

PROJET DE LOI.

éopold,

Roi des Belges,

A tous présens et à venir, salut!

Notre Ministre de l'intérieur, est chargé des présenter aux Chambres, en notre nom, le projet de loi dont la teneur suit :

ARTICLE UNIQUE.

Le Gouvernement est autorisé à accorder à Madame veuve du sieur Kessels, sculpteur, décédé à Rome, une pension annuelle et viagère de deux mille francs (fr. 2,000), reversible sur la tête de son plus jeune enfant dans le cas où elle viendrait à mourir avant que celui-ci ait atteint l'âge de 25 ans, et ce sous les conditions à déterminer par le Gouvernement.

Donné à Bruxelles, le 2 mai 1836.

LÉOPOLD.

Par le Roi :

Le Ministre de l'Intérieur,
DE THEUX.

INVENTAIRE

Des ouvrages exécutés par M. KESSELS, et à lui appartenant lors de son décès.

MARBRÉS. (*Annexe A.*)

- 1° Vénus sortie du bain dans l'action de surprise, figure de quatre pieds de haut, à peu près.
- 2° Enfant jouant avec un canard, grand à peu près comme nature.
- 3° Face du Christ incrustée.
- 4° Buste du Christ, grandeur naturelle.
- 5° Idem d'une Madone.
- 6° Buste d'un jeune athlète.
- 7° Quatre bustes d'après l'antique : *Cicéron, Marc-Aurèle, une Isis et Auguste jeune.*

MODÈLES EN PLÂTRE. (*Moules perdus.*)

- 1° Groupe du déluge, représenté par trois figures plus grandes que nature, un homme dans l'action de sauver une femme avec son enfant.
- 2° Discobole dans l'action de lancer le disque, figure à peu près de sept pieds.
- 3° Discobole assis, grandeur naturelle.
- 4° Monument funèbre : Une figure de femme sur son lit de mort apercevant, en vision, l'enfant qui l'avait précédée, représentée en une adolescente dans l'action de recevoir sa mère.
- 5° Modèle du Mars qui se trouve en marbre au château de Laeken.
- 6° Un amour aiguisant ses flèches, figure couchée, grandeur naturelle.
- 7° Le Christ à la colonne, petite nature.
- 8° Modèles colossaux des marbres, n° 4 et 5.
- 9° Le même que le n° 2, demi nature.
- 10° Buste colossal de l'amiral Van Trump. (Le roi de Bavière possède le marbre.)
- 11° Buste d'un Bacchus.
- 12° Un enfant tenant un flambeau renversé, grandeur naturelle.
- 13° Modèle du marbre, n° 2.
- 14° Figure de femme assise, penchée sur une urne, grandeur naturelle.
- 15° Jeune homme assis, demi nature.
- 16° Modèle du marbre, n° 1.
- 17° Groupe de deux pieds de grandeur. Le Christ mort aux pieds de sa mère.
- 18° Grande esquisse du n° 5.
- 19° Esquisse de tout le monument avec le sarcophage, tel qu'il se trouve exécuté en marbre à l'église des Flamands à Rome.
- 20° Même composition du précédent, en bas-relief, d'à-peu-près $3\frac{1}{2}$ pieds de haut.
- 21° Petit modèle d'un monument, figure assise sur un piédestal, avec bas-reliefs sur les quatre faces.
- 22° Études d'après un lion marchant, de deux pieds de longueur; idem, plus petit, couché, et des parties séparées, grandeur naturelle.
- 23° Discobole ramassant son disque, esquisse.
- 24° Modèle d'une vache de $1\frac{1}{2}$ pied à-peu-près.
- 25° Idem, couché.
- 26° Modèle du marbre, n° 3.

26° Amour tirant ses flèches du carquois , esquisse.

28° Esquisse bas-relief des Grecs et Troyens combattant sur le corps de Patrocle.

29° Buste du Discobole , n° 3.

TERRES CUITES.

1° Groupe de deux pieds de haut, de l'archange Michel , triomphant , avec satan à ses pieds, très terminé.

2° Le Christ mort sur les genoux de sa mère avec un ange, grande esquisse terminée.

3° Les quatre Évangélistes , figures assez terminées , d'un pied environ.

De plus, quantité d'autres esquisses en terre non cuite , etc.